

NIGER

Plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Chétimari et de ses environs

Rapport d'évaluation des besoins
et planification des interventions

Septembre 2019



Analyse des besoins et plan de priorisation des intervention du site urbanisé de Chétimari

Introduction

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a initié à partir de 2014-2015 une dynamique d'appui à l'urbanisation dans la région de Diffa. Le site de la ville de Chétimari a été développé à partir de 2017 dans le cadre d'un projet de réponse « hors camp ». Il constitue un nouvel espace de vie urbaine qui accueille des populations affectées par la crise de déplacement, au cœur même du tissu urbain de Chétimari. En effet, la ville de Chétimari a été et demeure très affectée par la crise de déplacement de populations qui sévit depuis 2015, et doit répondre à l'enjeu d'une demande croissante en services de base et en logements, alors que les équipements socio-communautaires sont insuffisants et que l'espace est restreint pour les opportunités économiques, l'insécurité affectant particulièrement l'accès aux espaces agricoles. Les menaces sécuritaires, les risques de fractures sociales et les enjeux d'adaptation aux changements climatiques représentent également des axes stratégiques de développement relativement nouveaux pour la commune, qui les a inscrits parmi les grandes priorités de développement communal dans son Plan de Développement Communal Replanifié (PDC-R) couvrant la période 2019-2021.

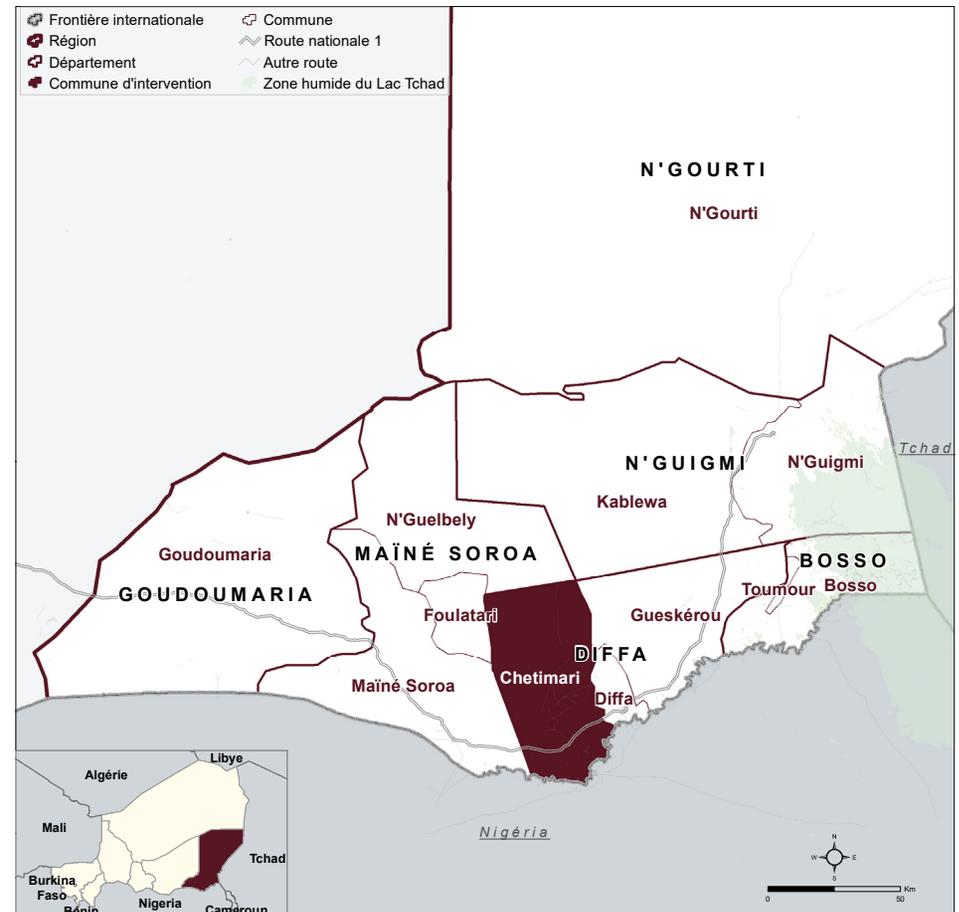
Une analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base...

Dans le cadre d'un projet d'appui à la résilience communautaire mené par le consortium d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe (WHH) et IMPACT Initiatives - complémentaire de l'intervention du HCR sur le site urbanisé-, une évaluation territoriale des besoins a été réalisée. La méthodologie a consisté en des ateliers de cartographie participative avec des occupants du site, pour identifier les services de base les plus utilisés pour l'accès à l'éducation, la santé, les marchés et l'eau. Les gestionnaires de ces services ont été interrogés, ainsi que leurs usagers. Six groupes de discussion avec différentes catégories d'occupants ont été réalisés pour analyser les processus d'installation sur le site. Les données issues de cette collecte sont indicatives.

... Pour informer des stratégies de développement local adaptées au site...

Cette évaluation, dont les résultats sont présentés dans la première section, a été suivie par un processus de planification participative réunissant tous les acteurs locaux, publics et de l'aide impliqués dans le développement de ce site. Le plan de priorisation des interventions, présenté dans la deuxième section, constitue une feuille de route pour la mise en œuvre concertée et coordonnée d'interventions qui répondent directement aux besoins au niveau du site et de son environnement immédiat.

Carte 1 : Localisation de la commune de Chétimari dans la région de Diffa, Niger



... Et aux objectifs de développement communal

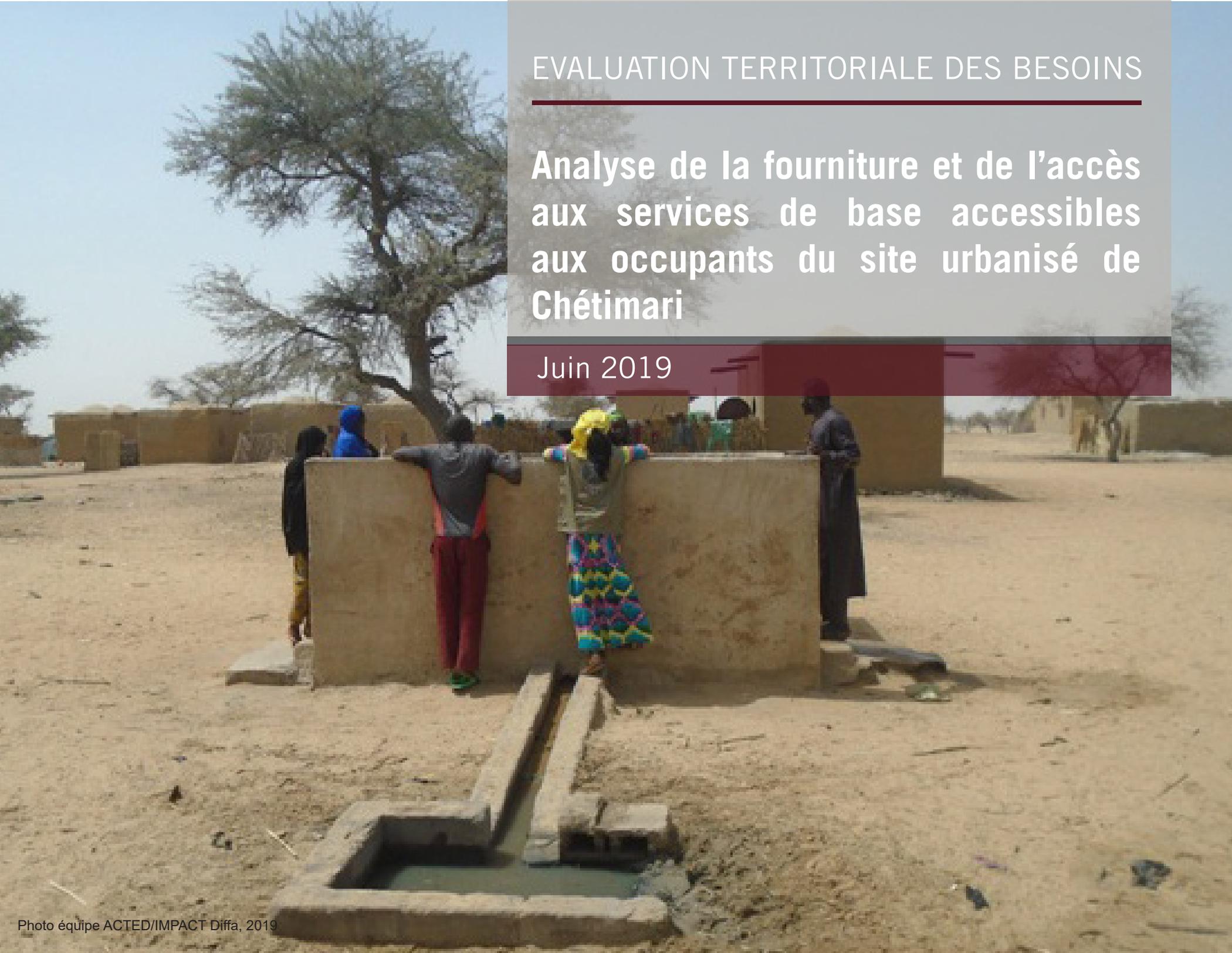
Le présent rapport d'évaluation et de planification s'attache à concilier des stratégies concrètes, localisées et basées sur une analyse robuste des besoins avérés localement, avec les orientations plus larges du développement communal. Les acteurs de l'aide et du développement peuvent donc se conformer à ce plan de priorisation pour guider leur programmation. Les besoins d'investissement sont estimés à plus de 800,000,000 XAF¹.

¹ Voir p. 16 à 23

EVALUATION TERRITORIALE DES BESOINS

Analyse de la fourniture et de l'accès aux services de base accessibles aux occupants du site urbanisé de Chétimari

Juin 2019



Introduction

Contexte de l'étude

La crise de déplacement à Diffa

Depuis le mois d'avril 2013, le nord-est du Nigeria fait face à une escalade de violence due à l'insurrection du groupe Boko Haram. Le conflit s'est progressivement aggravé en février 2015, où des membres du groupe armé ont traversé la frontière pour cibler directement le Niger. Les attaques récurrentes ont déstabilisé les autorités locales et engendré d'importants déplacements de population dans la région de Diffa. En 2018, on estimait que 250 000 personnes étaient déplacées¹. L'enlisement du conflit qui a entraîné le maintien, depuis 2015, d'un état d'urgence², contribue à affaiblir les perspectives de retour des populations déplacées, alors qu'on constate qu'elles se regroupent progressivement dans des familles d'accueil ou autour de villes disposant d'un meilleur accès à des services de base que les sites de déplacés. La pression sur les équipements société-communautaires, et par effet de rebond, sur la capacité des autorités locales à gérer les services communaux, s'amplifie donc³. En effet, la capacité des collectivités territoriales à investir dans des services de base pour répondre aux besoins croissants des populations est en décalage avec les prescriptions du cadre juridique de la décentralisation⁴. De plus, la fragilité

économique maintient les populations déplacées dans des conditions de logement précaires. Parallèlement, l'urgence humanitaire laisse progressivement place à des initiatives de relèvement, ciblant une intégration ou une réintégration durable des populations affectées par la crise dans le tissu économique local, un meilleur accès aux services de base, et un appui à la gouvernance locale.

Des solutions de résilience hors camp

C'est dans ce contexte que le HCR met en œuvre depuis 2017, avec des organisations partenaires, un projet d'urbanisation dans 7 des 12 communes de la région de Diffa. Ce projet, intitulé *Kallo Tchidanio*⁵, et financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne, a pour objectif de fournir un accès au logement durable pour 4 000 ménages affectés par le déplacement (retournés, réfugiés, déplacés ou ménages hôtes vulnérables) à l'horizon fin 2020. Cette initiative se traduit par l'allotissement d'un site urbanisé dans chaque commune, composé de parcelles destinées à l'habitat résidentiel pour les ménages affectés par le déplacement, ainsi que de parcelles destinées à la vente et aux communautés hôtes; et la construction de logements sur les parcelles destinées aux ménages affectés par le déplacement ciblés par le HCR. L'objectif visé est de développer des solutions durables de logement pour les populations affectées par le déplacement,

et de renforcer la mobilisation des ressources pour les communes via la vente de parcelles. Un approvisionnement en eau et la formation de jeunes issus des communes cibles en techniques de construction sont également prévues.

L'amélioration de l'accès aux services de base pour les populations destinées à vivre sur les sites, la promotion de leur sécurité alimentaire, du développement économique local et de la gouvernance décentralisée font l'objet du projet *Shimodu*⁶, directement complémentaire de l'initiative menée par le HCR, et également financé par le fonds fiduciaire de l'Union Européenne. Ce projet est mis en œuvre par le consortium d'ONG composé de ACTED, Concern Worldwide, Welt Hunger Hilfe et IMPACT Initiatives (à travers l'initiative AGORA), de 2019 à 2021. Les interventions du consortium d'ONG ciblent les sites déjà allotis et aménagés dans le cadre du projet *Kallo Tchidanio* et dont les occupants sont installés ou en cours d'installation.

La complémentarité des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*, ainsi que les interventions d'autres partenaires au développement doivent permettre aux acteurs locaux de concevoir et de concrétiser des stratégies de développement intégrées pour chaque site urbanisé. Ces sites visent à devenir des espaces de vie, au sein desquels les habitants ont accès aux services de base.

Justification de l'étude

Les stratégies d'intervention des partenaires nécessitent une lecture fine des caractéristiques des territoires urbains ou péri-urbains dans lesquels les sites s'inscrivent. En effet, les contraintes et opportunités propres à chaque site invitent à des réponses différenciées et concertées. AGORA a donc réalisé une évaluation territoriale dans le cadre du projet *Shimodu*, dans le but d'informer les stratégies de tous les acteurs intervenant sur les territoires des sites urbanisés. L'évaluation propose une analyse des facteurs d'attractivité de ces sites, particulièrement en termes d'accès aux services de base. Cette analyse tient notamment compte des capacités actuelles des services, des opportunités économiques existantes, ainsi que des priorités de développement énoncées dans les Plans de Développement Communaux (PDC) de chacune des communes concernées.

Informer les actions déjà engagées

Dans un premier temps, cette évaluation est destinée à éclairer les opportunités de réponse adaptées à chaque site dans le cadre des projets *Kallo Tchidanio* et *Shimodu*.

¹ Dont 118 868 réfugiés, 25 731 retournés, 104 288 déplacés internes, Direction Régionale de l'Etat Civil, des Réfugiés et des Migrations, Juillet 2018

² Au moment de la collecte des données de l'évaluation, l'état d'urgence n'était pas encore assoupli. Depuis le 13 mars 2019, l'interdiction ciblant la pêche et la culture du poivron a été levée, permettant d'envisager une reprise économique dans ces secteurs de production traditionnellement importants dans la région.

³ ACTED, Enquête préliminaire sur les sept sites d'urbanisation de la région de Diffa, Appraisal Monitoring and Evaluation, Février 2018

⁴ La loi n°2002-013 du 11 juin 2002 portant transfert de compétences aux régions, départements et communes précise les compétences des collectivités territoriales.

⁵ « Construisons ensemble » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa »

⁶ « Aider à se relever » en langue Kanouri, et dont l'intitulé officiel est « Projet intégré d'appui à la résilience des populations vulnérables réfugiées, déplacées, retournées et hôtes de la région de Diffa, Niger »

Dessiner, de manière concertée, l'avenir des sites

Dans un second temps, les résultats informeront la planification d'interventions prioritaires dans chaque site. Cet exercice permettra aux acteurs du territoire de concevoir des stratégies claires pour guider le développement de ces nouveaux espaces de vie. Tous les acteurs de ces territoires⁶ seront invités à collaborer pour faire émerger des stratégies d'actions concrètes et séquencées pour répondre aux besoins, mobiliser les ressources et l'expertise nécessaire au développement à long-terme des sites urbanisés, et en coordonner la mise en œuvre.

Localités de l'évaluation

Des communes prioritaires

Les communes initialement ciblées par le projet d'urbanisation dans la région de Diffa sont les communes de Diffa, Chétimari, N'guigmi, Toumour, Kablewa, Mainé Soroa et Gueskérou. A la date de lancement du projet *Shimodu*⁷ quatre des sept communes d'intervention visées par le projet *Kallo Tchidaniwo* avaient significativement avancé dans l'aménagement et la construction des logements sur les espaces lotis des sites urbanisés. Il s'agit des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi, où tout ou partie des maisons sont construites et où une partie des bénéficiaires sont

installés sur le site. Dans les communes de Gueskérou, Kablewa et Toumour, les constructions restant à démarrer, les futurs occupants ne sont pas encore installés. Ce premier cycle d'évaluations territoriales se focalise donc sur les sites d'intervention prioritaires du projet *Shimodu*, soit les sites des communes de Diffa, Chétimari, Mainé Soroa et N'Guigmi.

Des sites proches du tissu urbain des chefs-lieux

La majorité des sites sont construits ou planifiés à proximité immédiate des centres urbains des chefs-lieux des communes. Aussi, l'évaluation tient compte d'un certain nombre de services urbains accessibles depuis les sites et d'opportunités économiques pouvant être exercées en dehors des sites.

Le site de Chétimari et son environnement

Caractéristiques principales de la commune de Chétimari

La commune de Chétimari est située dans la Région de Diffa, et le Département de Diffa. Elle est traversée par la RN°1 sur 25 km, et distante de 1 345 km de Niamey. La commune partage une frontière avec le Nigeria sur plus de 20 km, matérialisée par la rivière Komadougou-yobé. Cette situation lui confère une position stratégique

en matière d'échanges économiques et culturels, mais l'expose aussi aux risques d'insurrection par les éléments armés⁸. L'insécurité est en effet considérée comme l'une des principales menaces pour le développement communal⁹.

Chétimari est à l'heure actuelle à la fois chef-lieu de commune et de canton (chefferie traditionnelle). Elle abrite cinq services techniques à savoir l'agriculture, l'environnement, la santé, l'élevage, l'éducation et les services de défense et de sécurité (la Garde Nationale, la gendarmerie, la douane). La population est estimée à 65 449 habitants¹⁰.

Au cours des cinq dernières années, les réalités démographiques et socio-économiques dans la commune ont fortement changé en raison d'une crise de déplacement de grande envergure. La commune de Chétimari abritait 7 sites de déplacés regroupant près de 55 000 personnes, en juillet 2018¹¹. Face à la recrudescence récente des violences et aux nouvelles vagues de déplacement, l'initiative d'urbanisation « hors camp » apparaît comme une réponse adaptée aux faibles perspectives de stabilisation à moyen terme.

Le site urbanisé de Chétimari

Le site urbanisé de Chétimari est construit sur le territoire du groupement

de Chétimari, un des cinq groupements de la commune. Il correspond à une zone d'installation spontanée, donc des infrastructures existaient déjà sur le site avant le démarrage de l'allotissement en décembre 2015, et des constructions de maisons en janvier 2016.

Le site comprend une surface totale de 50 hectares, et s'articule autour d'un système mixte entre logement sociaux et propriété foncière¹². Sur les **945 parcelles constructibles alloties**, la moitié revient directement à la mairie, une partie est destinées à dédommager les propriétaires terriens dont les terrains ont été mobilisés, et enfin **458 parcelles sont destinées à être aménagées pour des ménages bénéficiaires du programme du HCR** (déplacés, retournés, réfugiés et non déplacés très vulnérables), qui en ont l'usus direct. Lorsqu'un ménage vulnérable quitte sa parcelle, celle-ci redevient un bien communal, que la mairie ré-attribue à un nouveau ménage vulnérable. Sur ces parcelles dites « sociales » alloties, d'une surface de 200m² chacune, **282 maisons de 18m²** ont été construites par l'organisation CISP. La capacité totale d'accueil du site, tous types de parcelles confondues, est estimée à plus de **6 000 personnes**, dont **3 602 personnes** sur les parcelles sociales¹³. L'intervention du CISP a également couvert les besoins en assainissement, avec la construction de **450 latrines** familiales.

⁶ Les acteurs communaux, régionaux, la société civile, les partenaires de mise en œuvre que sont les ONG de relèvement et de développement, les partenaires techniques et financiers.

⁷ Le 01/01/2019

⁸ AGORA, Introduction au Plan de Développement Communal de Chétimari, Août 2018

⁹ Plan de Développement Communal de Chétimari, 2016

¹⁰ ibid

¹¹ Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés (DRECM-R), Diffa, Juin 2018

¹² HCR, documents de référence du projet *Soutien à la résilience institutionnelle et communautaire dans la région de Diffa - 'Kallo Tchidaniwo : Construire ensemble*

¹³ A raison de 7 personnes par ménage, conformément à la moyenne nationale et observée au niveau de la population des différents sites étudiés

Méthodologie

Profilage socio-économique des ménages installés

Un recensement porte à porte des occupants des maisons déjà construites sur le site a été réalisé du 25 mars au 3 avril 2019. Cette collecte a permis de fournir des informations préliminaires aux partenaires du consortium au sujet du taux d'occupation du site, du profil démographique des occupants et de leur accès aux services et moyens de subsistance.

Ateliers de cartographie participative

L'objectif des ateliers de cartographie participative était de localiser les infrastructures de santé, d'éducation, d'accès à l'eau et les marchés accessibles depuis le site et régulièrement utilisés par ses occupants sur une carte de la ville de Chétimari. Ces ateliers ont pris la forme de 4 groupes de discussion avec entre 6 et 8 occupants du site, dont 2 avec des hommes et 2 avec des femmes, les 11 et 12 mars 2019, et ont mené à l'identification de 37 services de base utilisés par les occupants des sites pour leurs besoins quotidiens. Ces ateliers se sont aussi révélés utiles pour cartographier les « bassins de vie » des sites urbanisés, soit l'unité de territoire cohérente au regard des pratiques quotidiennes des communautés.

Entretiens avec les gestionnaires des services

Les équipes ont ensuite conduit des entretiens avec le(s) gestionnaire(s) de chacun des services recensés lors des ateliers de cartographie participative et effectivement opérationnels, à l'aide d'un questionnaire structuré. Ce questionnaire a permis de renseigner des indicateurs de fonctionnalité dérivés des normes applicables pour chaque secteur, à la fois en terme de standards humanitaires et de normes opérationnelles nationales¹. Ces indicateurs couvrent des aspects liés au fonctionnement des infrastructures en termes de ressources matérielles et humaines, à leur accessibilité et à l'offre de services. Entre le 14 et le 15 mars 2019, les enquêteurs ont collecté des données au sujet de 34 infrastructures d'accès à l'eau, à l'éducation, à la santé et aux marchés².

Enquêtes avec les usagers

Des enquêtes ont également été menées auprès des usagers de chaque service afin d'en mesurer l'attractivité et l'aire d'influence. L'aire d'influence moyenne correspond à la distance moyenne parcourue par les usagers d'un service pour s'y rendre depuis leur domicile, et est une mesure d'interprétation du rayonnement territorial d'un équipement socio-collectif donné. Au niveau de chaque service, un échantillon de plus ou moins 68 enquêtes ont été menées auprès des usagers s'y trouvant au cours d'une journée normale.

Groupes de discussion avec les occupants des sites urbanisés

Dans le but d'analyser les facteurs incitatifs et dissuasifs à l'installation sur les sites, ainsi que de comprendre plus finement les enjeux potentiels qui se posent en termes de conditions de vie et d'accès aux services pour leurs occupants, six groupes de discussion ont été menés sur le site le 13 et 14 mars 2019. Réunissant entre six et huit personnes, ces groupes de discussion ont été organisés en fonction du statut d'occupation des ménages vis-à-vis du site concerné et séparés en fonction du genre. Deux groupes de discussion ont ainsi été menés auprès de bénéficiaires du programme d'urbanisation du HCR installés sur le site, deux auprès de bénéficiaires ne s'étant pas installés sur le site et deux auprès de ménages non-bénéficiaires néanmoins installés sur des parcelles sociales du site, chaque groupe interrogeant séparément les hommes et les femmes.

Traitement et analyse des données

Les données obtenues à partir d'outils quantitatifs ont été nettoyées et anonymisées pour garantir la protection individuelle des répondants. L'analyse quantitative de la fonctionnalité des services a consisté à développer un système de notation, recouvrant les différents aspects de fonctionnalité des services et adapté à chaque secteur. Les indicateurs utilisés pour la notation des

services de fourniture d'eau, d'éducation et de santé sont donc issus des standards humanitaires promus par SPHERE et des standards nationaux promus par les ministères sectoriels. Ce système a permis d'attribuer un score de 0 (non fonctionnel) à 1 (parfaitement fonctionnel) à chaque service, à partir de l'analyse des données collectées auprès des usagers et des gestionnaires de services³. L'aire d'influence de chaque service a ensuite été calculée en effectuant une moyenne de la distance parcourue par chaque usager pour atteindre le service. La production de cartes sectorielles pour chaque site a ensuite permis de modéliser visuellement le score de fonctionnalité et l'aire d'influence de chaque service. L'analyse qualitative des données recueillies à partir des groupes de discussion a fait l'objet d'une grille de saturation permettant la comparaison des résultats entre chaque groupe interrogé, mais aussi entre les quatre sites couverts par la recherche.

Limites

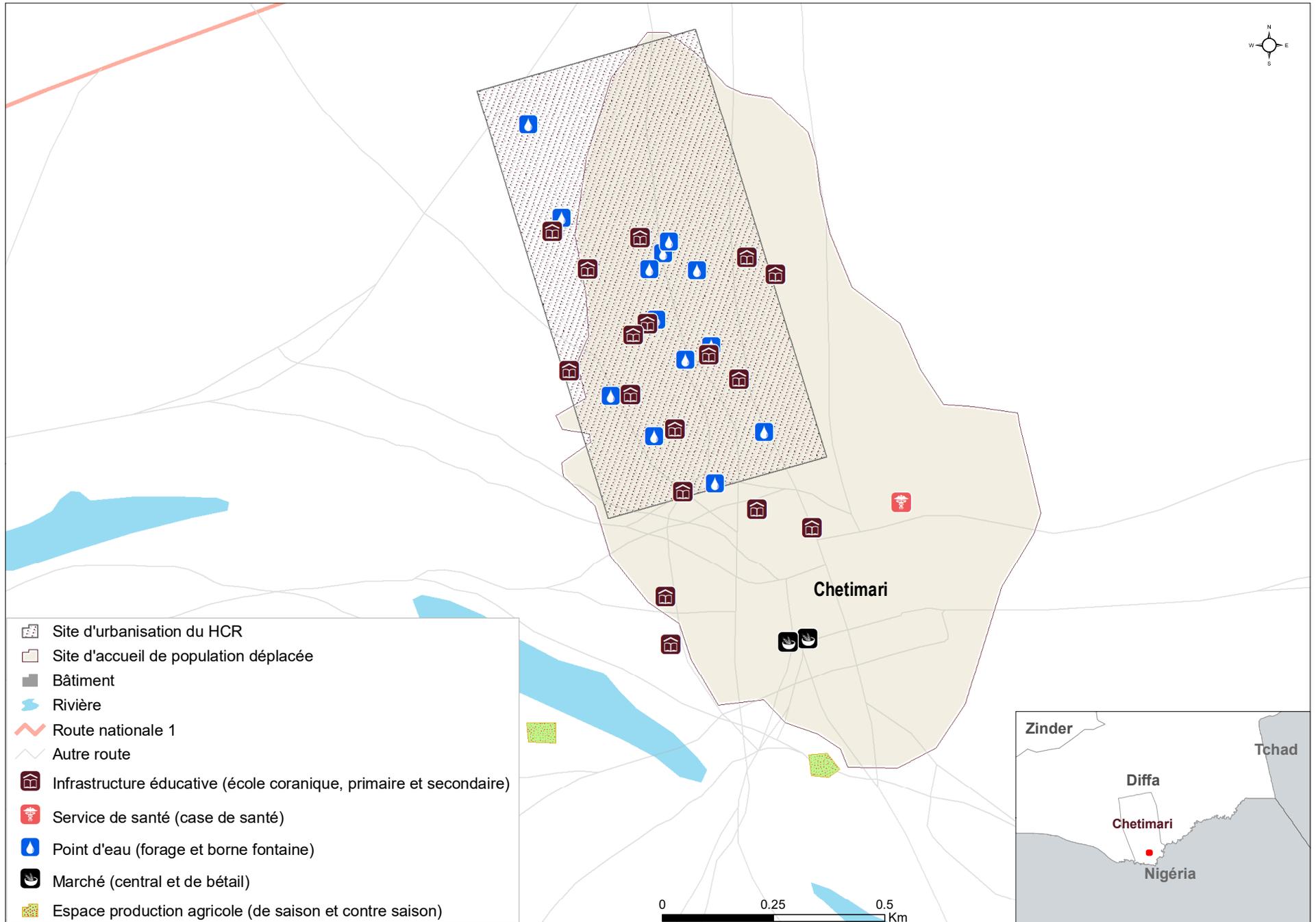
Les informations relatives aux aires d'influence sont pour partie données à titre indicatif. Certaines contraintes logistiques et d'accès n'ont pas permis de recueillir systématiquement le minimum d'enquêtes requis pour obtenir des données représentatives. Les données issues des groupes de discussions et des entretiens avec les gestionnaires des sites doivent également être considérées comme indicatives.

¹ The SPHERE Handbook, Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response, 2018 - République du Niger, Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016 - République du Niger, Ministère de la Santé Publique, Normes et standards des infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé, 2016 - République du Niger, Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, Programme sectoriel eau hygiène et assainissement 2016 - 2030

² Sur les 37 infrastructures de services retenues lors des ateliers de cartographie participative, 3 n'ont pas pu être enquêtées car elles n'étaient pas fonctionnelles pendant toute la durée de l'enquête, ou étaient situées trop loin du centre urbain pour être inclus dans l'évaluation.

³ Consulter la matrice de notation complète ici: bit.ly/2XnOxQ

Carte 2 : Localisation des services de base rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



Installation et accès aux services de base

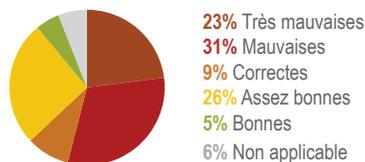
Etat des lieux de l'occupation

Sur les 458 maisons prévues, 282 ont été construites. Entre le 25 février et le 3 avril, période pendant laquelle le projet *Shimodu* a conduit un recensement, 234 ménages étaient effectivement installés sur le site, tandis que 11 maisons semblaient inoccupées. La comparaison entre le plan de lotissement et les références de chaque parcelle occupée par les ménages a permis d'identifier que la grande majorité des ménages étaient installés sur des parcelles «sociales», destinées aux ménages affectés par les déplacements sélectionnés dans le cadre du projet *Kallo Tchidano*, tandis que seulement une dizaine étaient installés sur des parcelles destinées à la vente. Au moment de l'enquête, 10 des ménages rencontrés ne disposaient pas de l'acte de cession (titre foncier) nominatif et 51 ont présenté un acte de cession nominatif dont l'identité ne correspondait pas à celle des occupants.

Profil des ménages et conditions de logement

En moyenne, les ménages installés sur le site sont composés de 6 personnes. Les enfants de moins de 18 ans représentent 62% de la population, dont 42% ont moins de 5 ans et 21% entre 5 et 11 ans. Les adultes de moins de 50 ans comptent pour moins d'un tiers de la population.

Conditions de vie observées par les enquêteurs, en pourcentage de ménages installés¹:



Processus d'acquisition des parcelles et d'installation

Le processus d'attribution des actes de cession associés aux parcelles sociales a été géré par des organes consultatifs locaux, pour une majorité en 2016, quelques bénéficiaires non installés ayant rapporté avoir obtenu leur acte de cession en 2017 ou en 2018. Les bénéficiaires des parcelles sociales disposant d'un acte de cession nominatif rapportent avoir été sélectionnés sur la base de critères de vulnérabilité incluant le statut de déplacé, l'absence de moyens financiers, ou plus spécifiquement la taille du ménage et le nombre d'enfants, ou encore le fait que le ménage soit géré par une femme. Les ménages bénéficiaires installés sur le site ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis du processus d'installation.

Les ménages non-attributaires d'un acte de cession mais néanmoins installés sur le site ont déclaré qu'une partie d'entre eux avait participé au processus de sélection sans succès, tandis que les femmes ont pointé du doigt que certains ménages gérés par des femmes n'avaient pas pu participer faute d'avoir eu accès

à l'information. Les ménages non-bénéficiaires ont passé un accord oral avec des proches ou des connaissances eux-mêmes bénéficiaires. Ils ont jugé bonne leur intégration au sein du site et ont noté que le processus d'installation s'est déroulé sans conflit. Néanmoins ils percevaient leur situation comme précaire et craignaient le délogement.

Conditions de vie

Les occupants du site sont satisfaits de la qualité de l'habitat mais un certain nombre d'aspects de la vie quotidienne sur le site sont identifiés comme handicapants au quotidien, voir dissuadant l'installation de ménages. Parmi ces facteurs, les participants ont mentionné de façon récurrente la taille de la parcelle qui n'est pas adaptée aux ménages de grande taille, l'insuffisance des services de base et les risques sécuritaires. Les occupants reconnaissent cependant que leurs conditions de vie se sont améliorées par rapport à leur situation avant leur installation sur le site, malgré le fait que le niveau d'équipement des sites n'est pas conforme à leurs attentes, qui concernent en premier lieu un meilleur accès aux services de base et des lieux de culte. L'insécurité a été identifiée comme un problème majeur et une menace émanant de l'extérieur. En effet, en termes de cohésion sociale, l'ensemble des sous-groupes interrogés dans le cadre des groupes de discussion ont relevé la bonne entente sur le site, alors que la perception de l'insécurité se manifeste par la crainte d'incursions de groupes armés en l'absence de patrouilles.

Facteurs incitatifs et dissuasifs pour l'installation

Les perspectives de bénéficier de meilleures conditions de vie en termes de sécurité et de logement ainsi que d'accéder plus facilement à l'assistance humanitaire et aux infrastructures de base ont été mentionnées par toutes les catégories de participants comme leurs principales motivations à s'installer sur le site. Les occupants n'excluent pas un potentiel retour dans leurs localités d'origine, dans le cas où les causes primaires du déplacement (catastrophes naturelles et crise sécuritaire) seraient endiguées.

La sécurisation du site, via la mise en place de patrouilles régulières, apparaît comme une amélioration prioritaire de la perception des conditions de vie. Des participants aux groupes de discussion ont révélé que cela pourrait jouer un rôle dans leur décision de rester ou de partir. D'autres participants ont suggéré que l'assistance humanitaire dont ils disposaient dans les sites de déplacés devrait être aussi accessible au niveau des sites, compte tenu du fait que leur santé économique demeure très fragile.

Les bénéficiaires non installés ont expliqué avoir choisi de ne pas s'installer car ils disposaient déjà d'un logement gratuit au centre-ville de Chétimari. Ils ont également mentionné leur manque de moyens pour finaliser l'agrandissement des maisons pour les adapter à la grande taille de leurs familles.

¹ Cette information est issue des observations de terrain réalisées par les enquêteurs au moment du recensement porte à porte, et sont donc indicatives. Les critères utilisés par les enquêteurs pour qualifier les conditions de logement recouvraient la qualité du bâti (état de finalisation du logement, dégradations éventuelles), le niveau d'équipement du logement en mobilier, la salubrité intérieure et extérieure du logement.

Education

Tableau 1 : Scores de fonctionnalité des services d'éducation¹

	Locaux	Équipement	Environnement pédagogique	Fréquentation	Score total
Ecole primaire Boulama Yacouba	0.60	0.75	0.07	0.23	0.41
Ecole Medersa	0.40	0.35	0.93	0.57	0.56
Ecole primaire du site urbanisé de Chétimari	0.80	0.90	0.27	0.47	0.61
Collège d'Enseignement Général CEG1	0.73	0.50	1.10	0.40	0.68
Centre de Formation Professionnelle et Technique CFPT	0.77	0.60	0.73	0.13	0.56

Une offre de services éducatifs à renforcer

L'évaluation a porté sur 17 établissements scolaires que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement, dont 5 établissements publics - qui ont fait l'objet de la notation - et 11 écoles coraniques et un Espace Ami des Enfants².

Les gestionnaires des établissements publics ont déclaré que le nombre d'élèves scolarisés a sensiblement augmenté pendant la période de crise, malgré qu'ils aient été contraints de fermer leurs portes à plusieurs reprises depuis 2015. La formation du corps enseignant a été mentionnée comme un enjeu de taille dans quatre des cinq établissements. Les thématiques les plus souvent mentionnées pour renforcer les capacités du corps enseignant sont la psychologie, la gestion des conflits en milieu scolaire et la pédagogie.

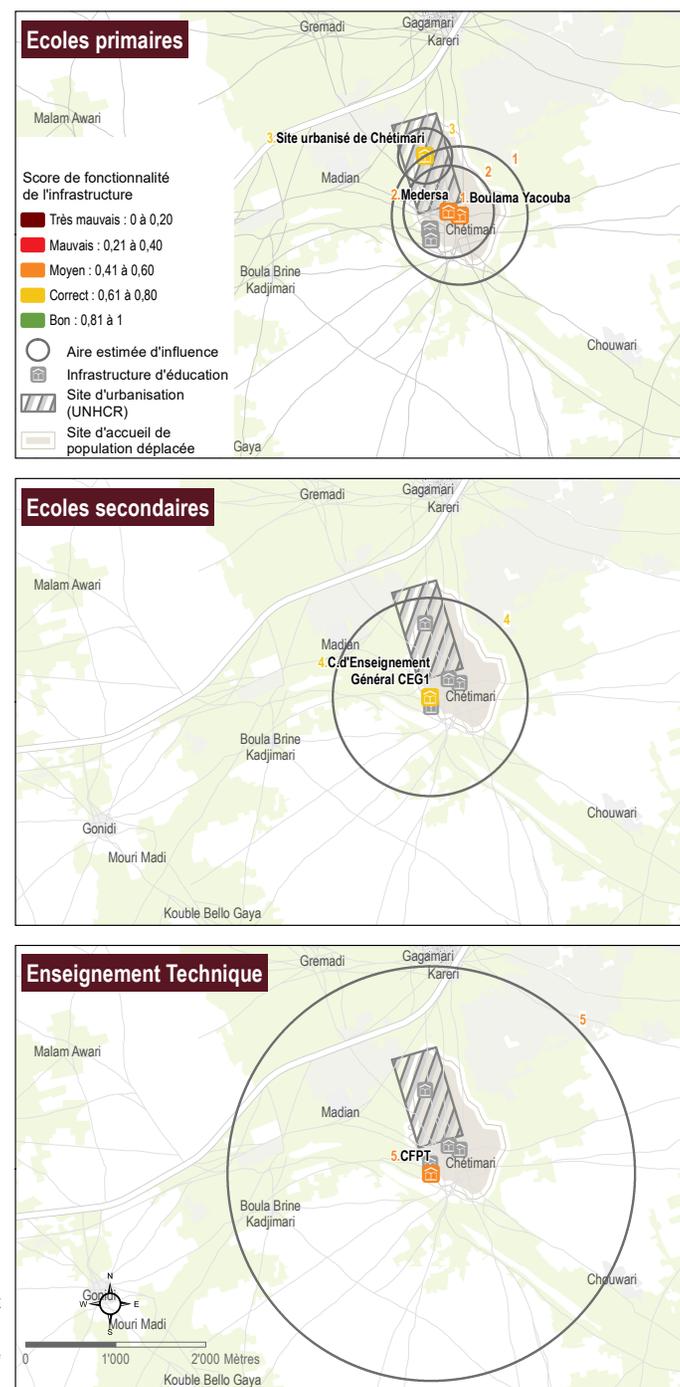
L'enseignement pré-scolaire n'est assuré que par un Espace Amis des Enfants, géré par l'ONG Caritas. En ce qui concerne l'enseignement primaire de base, les écoles primaires de Chétimari sont en nombre insuffisant. Une école primaire existe sur le site même, et nécessiterait en priorité un renforcement en personnel. Des interventions sur ses infrastructures et ses équipements ont également été suggérées. En termes d'enseignement secondaire, il existe un collège d'enseignement général à Chétimari. Il offre un environnement pédagogique conforme, mais ne dispose d'aucun équipement sanitaire. L'offre de formation technique proposée par le Centre d'enseignement technique, porte sur les métiers du bâtiment, de la couture, de la restauration, de la coiffure, de la mécanique et de la construction métallique. L'évaluation a révélé que le centre manquait des équipements nécessaires à son bon fonctionnement.

¹ La matrice de notation incluait un système de points «bonus» et «malus», ce qui explique l'occurrence d'un score supérieur à 1 dans une des sous-catégories.

² En l'absence de recommandations applicables aux écoles coraniques et aux Espaces Amis des Enfants dans le Répertoire des normes et standards de la planification des six ministères du Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) au Niger, 2016, ces catégories d'établissements n'ont pas fait l'objet d'une notation.

³ En ce qui concerne les établissements primaires et pré-scolaires, cette information a été collectée directement auprès des gestionnaires d'établissement. Dans le cadre de la politique de protection de l'enfance observée par IMPACT Initiatives, les enfants ne sont pas inclus dans ce type d'enquêtes comme répondants.

Carte 3 : Aires d'influence³ moyennes des infrastructures éducatives rapportées comme étant régulièrement utilisées par les occupants du site urbanisé de Chétimari, par type de structure

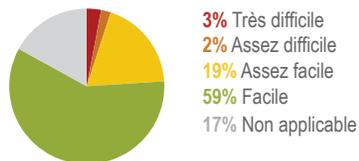


Enjeux d'accès à l'éducation

La proximité des services éducatifs

Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la majorité des occupants considéraient que les services d'éducation étaient facilement accessibles depuis le site.

Perception des occupants sur la facilité d'accès aux établissements scolaires:



Plus des trois-quarts des ménages répondants ont rapporté que les membres de leur ménage se rendant à un établissement scolaire mettaient moins de 15 min pour y accéder depuis le site, tous moyens de transport confondus. Interrogés sur les raisons pour lesquels ils choisissent de fréquenter un établissement particulier, les usagers ont indiqué la proximité géographique comme premier critère de choix, et la qualité de l'enseignement en second.

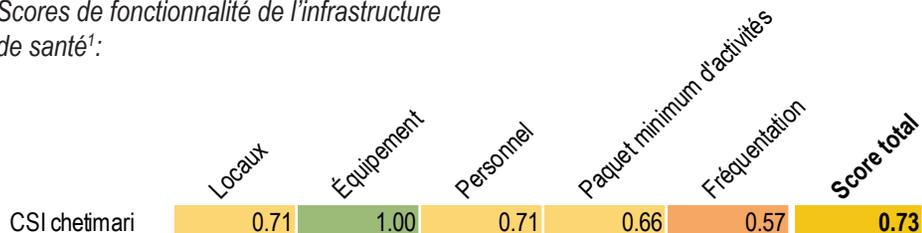
Une demande supérieure à l'offre

Dans la mesure où le site urbanisé prévoit, à terme, d'accueillir plus de 6 000 habitants, toutes catégories d'occupation confondues

(bénéficiaires directs du programme HCR, propriétaires de parcelles acquises auprès de la mairie), les besoins en éducation vont augmenter proportionnellement au niveau d'occupation du site. Alors que les constructions de maisons sur les parcelles sociales se sont achevées, les perspectives d'occupation du site concernent majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement autonome.

Actuellement, **62% des occupants ont moins de 18 ans**, ce qui souligne des besoins importants et croissants en fourniture de services éducatifs à tous les niveaux d'enseignement. Les groupes de discussion avec les différentes catégories d'occupants ont souligné que la proximité aux services sociaux de base, parmi lesquels l'éducation, consistait un critère majeur ayant motivé l'installation pour les ménages installés. Parallèlement, les ménages non installés vivant en centre-ville ont évoqué un meilleur accès à l'éducation sur leur lieu de résidence actuel que ce qu'ils pouvaient espérer en habitant sur le site. La présence de nombreux réfugiés nigériens parmi les bénéficiaires du programme HCR invite également à penser la problématique d'accès à l'éducation publique en termes de transférabilité des enseignements entre le système nigérien et nigérian, dont les langues d'enseignement sont différentes. Le grand nombre d'écoles coraniques, par opposition aux écoles publiques, répond en partie à cette préoccupation.

Scores de fonctionnalité de l'infrastructure de santé¹:



Un Centre de Santé Intégré (CSI) relativement performant à Chétimari

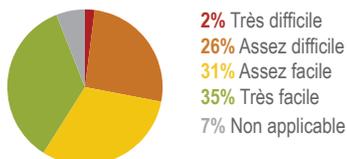
L'évaluation a porté sur un établissement de santé: le CSI de Chétimari. Il s'agit du seul service de santé que les occupants du site ont indiqué utiliser régulièrement.

Le CSI de Chétimari présente un score de fonctionnalité correct, bien qu'handicapée par une hausse de sa fréquentation depuis les débuts de la crise. Parmi l'ensemble des CSI de type 2 évalués dans le cadre de cette enquête, celui de Chétimari est le mieux doté en ressources humaines. D'après les enquêtes menées auprès du personnel d'encadrement, le centre n'est cependant pas en mesure d'offrir l'intégralité des activités de soins prévus au titre du Paquet Minimum d'activités², ce qui suppose que, pour accéder à certains types de soins, les occupants des sites urbanisés doivent se rendre à Diffa, où la disponibilité des services de soin est meilleure qu'à Chétimari.

Enjeux d'accès aux soins

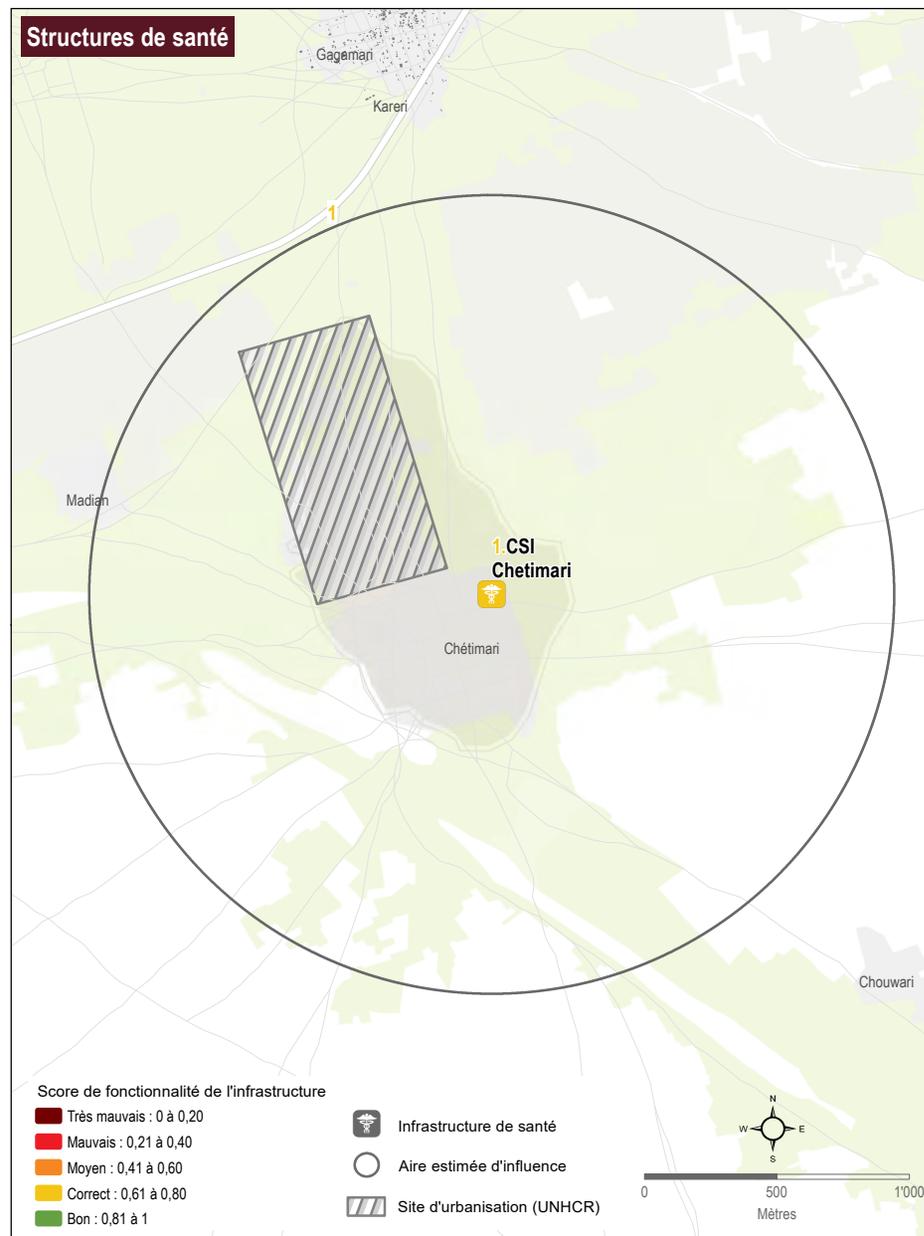
Les enquêtes auprès des ménages ont révélé que la perception de la qualité de l'accès aux services de santé est variable. La majorité des répondants ne voit cependant pas d'inconvénient à utiliser le CSI urbain pour répondre à leurs besoins médicaux.

Perception des occupants sur la facilité d'accès infrastructures de santé:



Etant donné que le CSI est le seul service disponible pour les habitants de la ville de Chétimari, la distance moyenne parcourue par les patients qui s'y rendent est variable, avec 49% des occupants du site ayant estimé entre 15 et 30 minutes le temps de trajet pour s'y rendre, tandis que 83% des usagers interrogés au niveau du centre ont déclaré mettre moins de 15 min.

Carte 4 : Aire d'influence moyenne de l'infrastructure de santé rapportée comme étant régulièrement utilisée par les occupants du site urbanisé de Chétimari



¹ Dans la mesure où le projet Shimodu a prévu d'intervenir en appui à des structures de santé de proximité, seuls les cases de santé et les Centres de Santé Intégrés de type 1 et 2 ont été ciblés par l'enquête de fonctionnalité. Le centre de santé Mère-Enfant et Centre Hospitalier Régional n'ont pas été enquêtés.

² Tel que définis par les Normes et standards des Infrastructures, équipements et ressources humaines du système de santé du Niger, 2016

Eau et assainissement

Scores des points d'eau:

	Fonctionnalité	Accessibilité	Score total
Borne fontaine Malam Kado du site	1.00	0.40	0.70
Forage privé Kaolé Maddo du site	0.75	0.40	0.58
Borne fontaine Elhadji Bana du site	1.00	0.40	0.70
Borne fontaine Mai Chayi du site	1.00	0.73	0.87
Forage à motricité humaine Aboucar Kallo	1.00	0.80	0.90
Forage à motricité humaine Badjo Djibrilla du site	0.75	0.47	0.61
Forage3 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	0.50	0.00	0.25
Forage2 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	0.50	0.00	0.25
Forage à motricité humaine Bagoni Blou du site	0.75	0.80	0.78
Borne fontaine Ibrahim Souleymane du site	0.75	0.33	0.54
Forage1 à motricité humaine Boudouma au sein de l'école primaire	1.00	0.00	0.50
Borne fontaine Yakou Madou du site	1.00	0.00	0.50
Forage à motricité humaine Na Yawa du site	0.50	0.00	0.25

Ouvrages hydrauliques et besoins

On constate que sur le site de Chétimari, l'accès à l'eau est relativement bien couvert grâce à un maillage d'ouvrages hydrauliques et à un système de distribution opérationnel en gestion déléguée. Le taux de couverture géographique pourrait être amélioré à l'aide d'extensions du réseau de bornes fontaines pour les zones situées au-delà de 500m des bornes fontaines existantes.

Les besoins en eau devraient en effet croître jusqu'à près de 500 000 litres par jour¹ pour répondre aux besoins quotidiens des habitants du site une fois toutes les parcelles aménagées et occupées. Cette projection doit être ajustée en fonction des perspectives réelles d'évolution de l'occupation, qui concerne majoritairement les parcelles destinées à la vente et à l'aménagement spontané.

Assainissement²

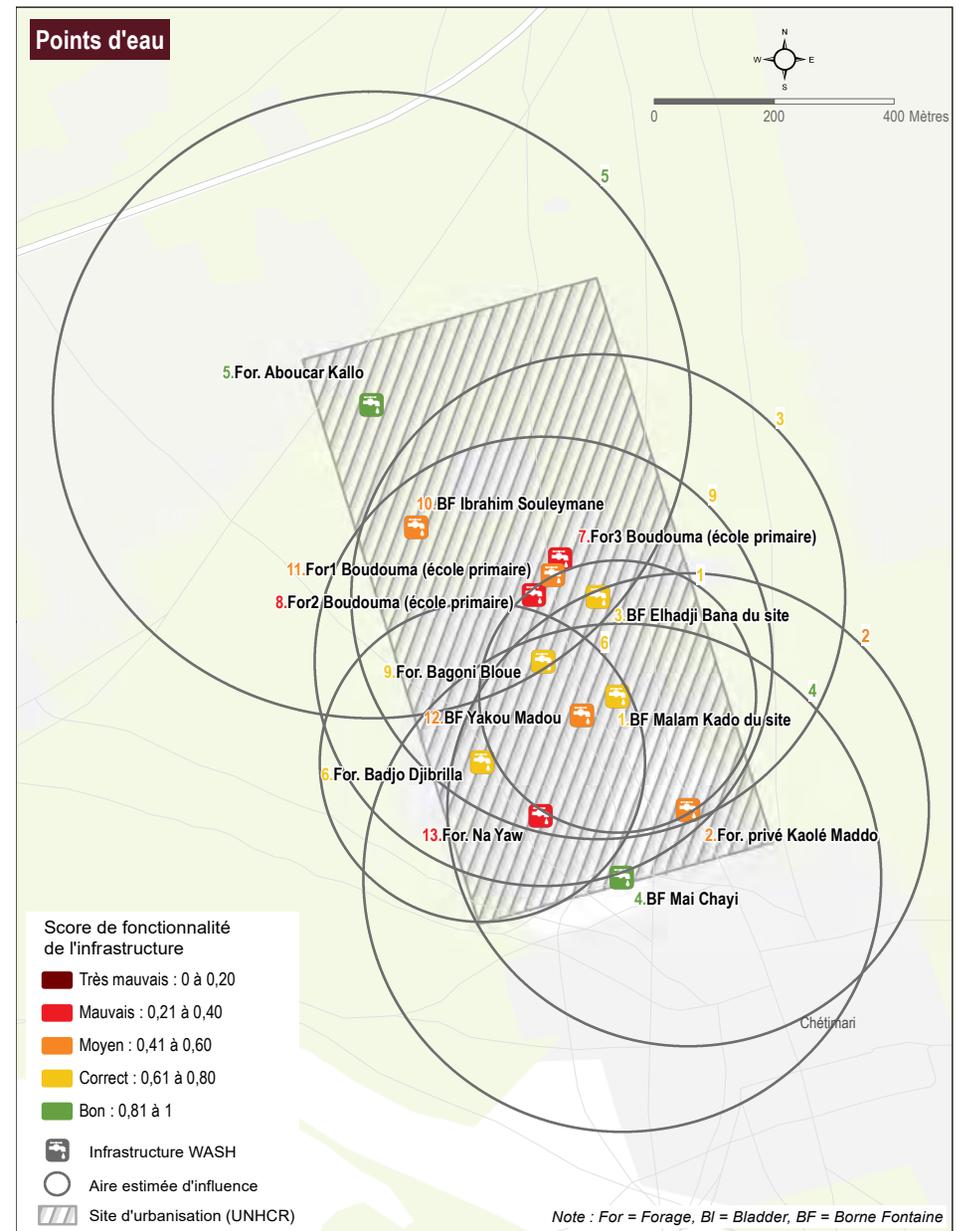
Le site urbanisé de Chétimari est équipé de 450 latrines familiales de type Sanplat (fosse circulaire) construites en matériaux définitifs et avec une superstructure en matériaux locaux. Ces ouvrages ont été réalisés par l'ONG CISP selon une méthode qui fournit un appui technique et en matériaux aux ménages pour qu'ils réalisent eux-mêmes la construction de leurs latrines.



Des ménages occupant le site déclarent avoir accès à des latrines

Bien que les besoins en assainissement familial soient essentiellement couverts, les occupants rapportent dans les groupes de discussion le problème du manque d'entretien des latrines.

Carte 5: Aires d'influence moyennes des points d'eau rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



¹ Calculé à partir du volume individuel quotidien de 75L recommandé en zones urbaines par le Programme sectoriel eau hygiène et assainissement et de la population totale estimée à terme sur l'ensemble des 913 parcelles du site, soit plus de 6 000 personnes, sur une base de 7 personnes en moyenne par ménage.

² Le degré de fonctionnalité des infrastructures d'assainissement n'a pas fait l'objet d'une analyse, car ce sont des latrines familiales

Moyens d'existence

Profils économiques des ménages

Moyens d'existence principaux rapportés par les ménages, en % des ménages répondants:

Agriculture de subsistance	63%	
Autre	28%	
Élevage de subsistance	12%	
Assistance humanitaire	10%	
Vente de produits agricoles	9%	

La plupart des activités génératrices de revenus pratiquées par les ménages occupant le site urbanisé sont liées à l'agriculture. Les occupants du site qui pratiquent l'agriculture ont rapporté travailler des terres arables appartenant à des tiers en échange d'une partie de leur récolte. Les zones de culture sont situées au bord de la rivière Komadougou Yobé, à quelques kilomètres du site.

Peu d'activités génératrices de revenus sont pratiquées sur le site-même. Une part non négligeable de 6% des ménages déclare n'avoir aucune source de revenus.

La plupart des groupes de discussion avec les occupants du site ont souligné une amélioration de leur santé économique vis-à-vis de leur situation antérieure à l'installation, liée à une capacité accrue à économiser, cependant compensée par une précarisation par rapport à leurs activités dans leur localité d'origine. Les occupants dépendent en effet plus du travail journalier et de main d'œuvre qu'auparavant.

Préoccupations prioritaires des ménages quant à l'amélioration de leurs moyens d'existence

Le renforcement de leurs moyens d'existence est une préoccupation majeure pour les occupants actuels du site et les bénéficiaires non encore installés. Le tissu économique local étant très lié aux chaînes de valeur agricoles, la santé économique des ménages se traduit aussi en termes de sécurité alimentaire.

Les groupes de discussion avec les ménages occupant les sites ont révélé que tous, sans exception, considéraient l'appui aux moyens d'existence comme une priorité d'intervention sur le site. Sur les six groupes interrogés sur les motifs de l'installation ou de leur installation future, quatre ont mentionné la perspective de recevoir de l'assistance humanitaire, et trois ont évoqué celle d'une assistance alimentaire. Tous les groupes ont priorisé les activités génératrices de revenu dans leurs doléances, tandis que les attentes en termes de distributions alimentaires ont été particulièrement portées par les femmes.

Contraintes aux moyens d'existence

Les femmes ont été les plus nombreuses à évoquer le manque de moyens financiers et de vivres comme la contrainte majeure à l'économie familiale. Les hommes, généralement plus directement impliqués dans des activités agricoles, ont cité l'éloignement ou les difficultés d'accès

aux sites de pêche, ainsi que le manque d'espaces cultivables. Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les activités agricoles nécessitent en effet l'accès à des terres arables situées en dehors du centre-ville, à des espaces piscicoles, ainsi que des investissements dans des systèmes d'irrigation permettant de faire face aux conséquences du changement climatique. Or, les menaces sécuritaires qui pèsent sur toute la région couplé à l'instauration d'un état d'urgence ont fait obstacle au développement du secteur agricole pour les populations affectées par les déplacements. L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice de groupes armés¹.

Opportunités économiques dans les filières agricoles²

Si l'agriculture reste le secteur le plus porteur dans la région de Diffa, les espaces de production agricoles traditionnels ont été massivement frappés par l'insécurité. L'accès aux terres agricoles et aux zones piscicoles du lac Tchad est en effet resté interdit jusqu'à mars 2019, et serait aujourd'hui conditionné au paiement d'une taxe par les agriculteurs/éleveurs qui souhaitent la cultiver ou y exercer des activités économiques, au bénéfice

de groupes armés. Afin de re-dynamiser des activités agricoles au bénéfice des occupants des sites urbanisés, la récupération de terres dans de nouvelles zones de production accessibles et sécurisées est envisageable. Ceci implique des investissements dans des systèmes d'irrigation qui soient gérables en termes de coûts d'exploitation pour les producteurs.

L'environnement direct du site présente des opportunités pour développer des unités de production agricole de proximité. Des terres agricoles doivent être mises à disposition par la commune à travers une commission foncière locale, pour permettre aux occupants du site de pratiquer une activité agricole à proximité immédiate de leur lieu de vie. Ces espaces restent à viabiliser, avec l'appui direct des ONG Concern Worldwide et Welt Hunger Hilfe.

Opportunités économiques dans d'autres filières³

Le petit commerce et la transformation de produits agricoles ont également été identifiés comme des secteurs relativement porteurs à développer, et dont les activités permettent d'impliquer les femmes et les jeunes. Les métiers de la mécanique et de la petite métallurgie ont également été cités pour les jeunes.

¹ ACTED, Evaluation des opportunités économiques dans la région de Diffa, communes de Diffa, Chétimari, N'guimi et Maine Soroa, juin 2019. La méthodologie de cette étude, qui repose sur des entretiens avec des informateurs clés avec les services techniques décentralisés concernés et des opérateurs économiques locaux, a été développée avec le soutien technique de AGORA

² Ibid

³ Ibid

Disponibilité des marchés

Sur la base des ateliers de cartographie participative, trois marchés ont été évalués dans le cadre de cette étude: Le marché à bétail hebdomadaire, le marché mixte hebdomadaire de Gagamari, et le marché central de Chétimari.

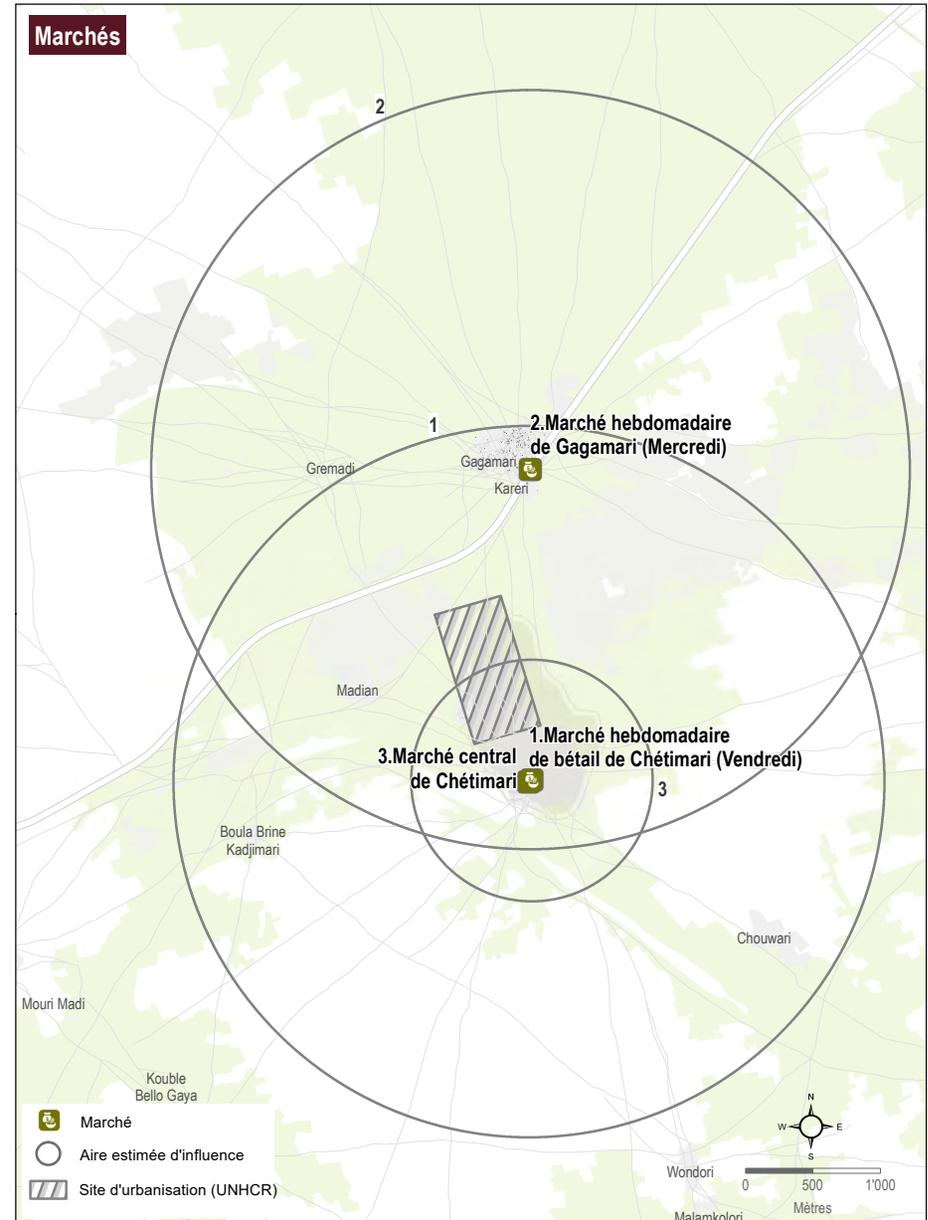
Depuis le début de la crise, deux des trois marchés ont vu leur activité baisser, alors que le troisième (marché de Gagamari) a vu le volume de ses échanges croître. Ces variations s'expliquent, d'après les gestionnaires des marchés, par le fait que la crise a, d'un côté, induit une augmentation de la demande de part le peuplement rapide des sites de déplacés situés au centre-ville de Chétimari; et, d'autre part, mis à mal les canaux d'approvisionnement et le pouvoir d'achat. Les échanges économiques ont eu tendance à se concentrer au niveau du marché de Gagamari, qui a accueilli depuis 2015 les populations affectées par le déplacement à la fois comme nouveaux acteurs de la revente et nouveaux clients. Une évaluation de la faisabilité du transfert monétaire multisectoriel dans la région de Diffa réalisée par REACH en juin 2019 a révélé que l'insécurité fait partie des deux premières difficultés rencontrées pour les commerçants des marchés de la commune de Chétimari, ainsi que les transporteurs.

Les gestionnaires des marchés ont unanimement souligné un besoin de renforcement pour soutenir la bonne marche des échanges économiques locaux. Les besoins de réhabilitation, à la fois sur les infrastructures et les équipements sanitaires disponibles, ont été cités par le gestionnaire des marchés Gagamari et central, tandis que le gestionnaire du marché central a aussi noté un besoin de soutien direct aux producteurs et agriculteurs pour soutenir l'approvisionnement en marchandises.

Accès aux marchés

Les marchés existants dans la commune de Chétimari sont jugés suffisamment proches par les occupants du site, ce qui ne requiert pas l'ouverture d'un nouveau marché sur le périmètre du site. En revanche, les occupants interrogés lors des ateliers de cartographie participative et des groupes de discussion ont suggéré une amélioration de la qualité des services offerts par ces marchés, notamment en termes d'équipements sanitaires et d'infrastructures.

Carte 6: Aires d'influence moyennes des marchés rapportés comme étant régulièrement utilisés par les occupants du site urbanisé de Chétimari



PLANIFICATION TERRITORIALE DES INTERVENTIONS

Plan de priorisation des interventions à mener pour encadrer le développement du site urbanisé de Chétimari

Septembre 2019



Introduction

Interpréter les besoins pour construire un projet de territoire

Ce plan de priorisation des interventions est le résultat du travail de recherche et de planification consultative facilité par AGORA auprès des parties prenantes de la ville de Chétimari. Partant des résultats de l'évaluation territoriale, qui offrent une lecture partagée des besoins, mais aussi des enjeux et des opportunités propres au territoire du site urbanisé, l'objectif a été de les interpréter, de les prioriser, et de construire un projet de territoire adapté aux réalités du site. Le plan de priorisation des interventions du site urbanisé de Chétimari propose une feuille de route détaillée pour des interventions complémentaires au bénéfice du site et de ses occupants. Ce document de planification stratégique est un instrument destiné à guider tous les acteurs du territoire, notamment les acteurs publics et leurs partenaires extérieurs dans le choix d'interventions urbaines. Celles-ci sont pensées de sorte à renforcer la résilience des populations occupant le site urbanisé de Chétimari, ainsi qu'à favoriser durablement l'intégration du site dans le tissu urbain de la commune. Pensées par les acteurs du territoire, et pour les acteurs du territoire, les interventions prioritaires répondent à des insuffisances avérées et quantifiées en termes d'aménagement urbain, de disponibilité des services essentiels, de développement agricole et d'opportunités socio-économiques.

Aligner les actions en faveur du site urbanisé avec les priorités de développement communal

Les stratégies envisagées pour améliorer les conditions de vie des populations occupant le site urbanisé s'insèrent pleinement dans les priorités de développement communal, énoncées dans le Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Chétimari 2017-2021. La formulation d'un plan d'intervention spécifique pour accompagner le développement du site urbanisé de Chétimari répond à un besoin de planification locale, dans la mesure où le PDC propose une vision générale du développement de l'ensemble de la commune, sans que les priorités retenues soient nécessairement localisées. Ce plan de priorisation permettra donc aux autorités communales de rassembler les différents acteurs de l'aide et les communautés du site autour d'un agenda commun et une feuille de route détaillée directement imprégnée des objectifs du développement communal et spécifiquement détaillée pour le site.

Planifier les besoins d'investissement local à court et moyen terme

Les interventions de relèvement retenues couvrent la période 2019-2022, et ne sont qu'en partie financées. Selon les estimations de coûts qui ont pu être définies par les acteurs locaux, les besoins se chiffrent à minimum **800,000,000 XAF**¹.

¹ Il s'agit de la somme des estimations de coûts pré-identifiés par les acteurs clef du développement des sites, notamment les représentants des services techniques déconcentrés, et des organisations de l'aide qui ont participé à l'exercice. Les Plans d'Investissement Communaux ont également été consultés. Ces estimations sont données à titre indicatif, tenant compte du fait que toutes les interventions n'ont pas pu être chiffrées.

Méthodologie

Afin d'interpréter les besoins et d'élaborer des stratégies d'interventions spécifiques, AGORA a organisé un atelier de planification participative. Tous les acteurs de mise en œuvre et de la gouvernance locale ont été invités à contribuer, ainsi que des représentants de la société civile et des communautés concernées. Les acteurs publics ont ensuite été de nouveau consultés pour enrichir et arrêter les propositions au vu des provisions actuelles du PDC et du Plan d'Investissement Annuel (PIA), ainsi que pour arrêter les stratégies du plan de priorisation. Les budgets estimatifs sont donnés à titre indicatif.

Une approche participative et décisionnelle

L'atelier de planification participative s'est tenu le 27 juin 2019 à l'Hôtel 18 de Diffa, sous la présidence du Maire de Chétimari. Une cinquantaine de participants, issus du Gouvernorat, du Conseil Régional, de la préfecture de Diffa, de la commune, des communautés bénéficiaires du projet d'urbanisation, des ONG actives sur le site, des agences des Nations Unies et de ses partenaires de mise en œuvre, y ont participé.

A la suite d'une présentation détaillée des résultats de l'évaluation territoriale du site et d'une discussion autour de leur interprétation, les participants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer les plans de réponse selon leurs domaines d'expertise propres. Trois groupes de travail ont été organisés pour couvrir les aspects liés aux services sociaux de base, aux moyens d'existence et développement économique, et à l'aménagement urbain. Chaque groupe de travail a élaboré, au cours de cet exercice, un plan d'interventions opérationnel selon la matrice suivante :



Les priorités d'intervention retenues pour favoriser le développement socio-économique et urbain à long terme du site urbanisé de Chétimari sont présentées dans les pages qui suivent, selon 6 axes stratégiques :

- Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative
- Améliorer l'accès au système de soins
- Améliorer l'accès à l'eau et l'assainissement
- Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site
- Favoriser la résilience environnementale
- Favoriser l'installation durable sur le site

Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Construction d'un mur de clôture à Boulama Yacouba (CFM-CEG) - Achèvement d'une salle de classe à Boulama Yacouba - Réhabilitation de 3 salles de classe à Boulama Yacouba - Construction et équipement des salles de classe à l'école Medersa de Chétimari - Construction d'un magasin et réfectoire à Gaidan Tchoukou, Boulama, et Medersa - Construction d'un atelier, d'un logement et d'un magasin au CFM 	<p>Passation de marchés de travaux sous maîtrise d'ouvrage communale ou réalisation de travaux directement par les partenaires selon l'approche <i>cash for work</i>.</p> <p>ACTED pour la construction de 2 salles de classe. Projet PARCA pour la clôture d'établissements, constructions et réhabilitations. Projet PARCA et ACTED pour les blocs sanitaires. Autres partenaires à solliciter.</p>	<p>14,000,000 XAF</p> <p>5,000,000 XAF</p> <p>12,000,000 XAF</p> <p>48,000,000 XAF</p> <p>150,000,000 XAF</p> <p>80,000,000 XAF</p>	<p>2019 - planifié</p> <p>2019 - à sécuriser</p> <p>2019 - à sécuriser</p> <p>2019-2020 - planifié</p> <p>2019-2020 - à sécuriser</p> <p>2020 - à sécuriser</p> <p>2020-2021 - planifié</p>

Besoin à couvrir : Faible fréquentation scolaire

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de trois séances de sensibilisation des parents sur l'importance de la scolarisation, en particulier celle des filles - Renforcement des cantines scolaires au primaire, CEG et CFM - Octroyer des primes de motivation aux enseignants - Assurer des dotations en kits scolaires aux élèves démunis 	<p>Mairie, services déconcentrés éducation, partenaires de l'aide. Plaidoyer auprès des leaders religieux et communautaires Plaidoyer auprès des services techniques de l'éducation.</p> <p>Appui d'ACTED en kits scolaires pour environ 100 élèves</p>	<p>3,105,000 XAF</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	<p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2019 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2021 - à renforcer</p>

Améliorer les conditions d'accès à l'offre éducative

Besoin à couvrir : Carences de l'enseignement pédagogique

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer l'organisation de 5 Programmes de Renforcement des Capacités en Education (CAPED) de 3 jours /an - Financer la supervision pédagogique des enseignants (24 visites d'accompagnement pédagogique et 15 visites d'inspection) - Assurer des formations en pédagogie pour les enseignants - Formation sur la gestion administrative pour les formateurs du CFM - Dotation des écoles en fournitures matérielles et collectives - Approvisionnement en matière d'œuvre pour les apprenants du centre de formation aux métiers (CFM) - Remplacement des machines et outils usés du CFM - Appui en carburant et à la maintenance du groupe électrogène du CFM - Appui en formation et recyclage des enseignants du CEG - Dotation du CEG en fournitures et matériels pédagogiques collectifs et individuels 	<p>Organisation de CAPED dans chaque secteur pédagogique, sous la supervision des services départementaux d'éducation. Appui des partenaires à la réalisation des visites d'encadrement des encadreurs des inspections du Département de l'Enseignement Primaire et Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire.</p> <p>Marchés de fourniture de services en lien avec la Mairie et les services techniques de l'éducation, notamment la Direction Départementale de l'Enseignement Professionnel et Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire.</p>	<p>12,250,000 XAF</p> <p>1,185,000 XAF</p> <p>11,259,000 XAF</p> <p>3,000,000 XAF</p> <p>11,259,000 XAF</p> <p>A déterminer</p> <p>25,000,000 XAF</p> <p>1,000,000 XAF</p> <p>4,000,000 XAF</p> <p>6,000,000 XAF</p>	<p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2019 - à sécuriser</p> <p>2019 - 2020 - à sécuriser</p>

Améliorer les conditions d'accès au système de soins

Besoin à couvrir : Sous-dimensionnement des infrastructures et équipements sanitaires

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Dotation d'une ambulance pour le CSI - Fourniture de carburant pour le groupe électrogène du CSI 	Mairie et Direction Départementale de la santé mènent un plaidoyer auprès des partenaires et de la Direction Régionale de la Santé Publique. Appui des partenaires au système	45,000,000 XAF 1,000,000 XAF	2019 - 2020 - à sécuriser 2019 - 2020 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Insuffisance des intrants et matériels de soin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition régulière de médicaments pour le CSI - Mise à disposition de kits de consultation et d'accouchement - Mise à disposition de farines pour la prise en charge des enfants sains en nutrition 	Mairie, direction départementale de la santé et directeur du CSI mènent un plaidoyer auprès de la Direction Régionale de la Santé Publique. Appui des partenaires au système de santé publique.	15,000,000 XAF A déterminer A déterminer	2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser

Besoin à couvrir : Lacunes en personnel de soin

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les effectifs et de la formation des personnels soignants - Recrutement d'auxiliaires de soin pour le CSI - Assurer la formation des relais communautaires 	Mairie, direction départementale de la santé et directeur du CSI mènent un plaidoyer auprès de la Direction Régionale de la Santé Publique et des partenaires	A déterminer A déterminer 5,000,000 XAF	2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser 2019 - à sécuriser

Améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures hydrauliques

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude diagnostique de l'état du réseau et une étude de faisabilité pour son extension - Extension de la couverture spatiale du réseau mini Adduction d'Eau Potable (AEP) existant avec 5 Bornes Fontaines et raccordement - Promotion de branchements individuels au niveau du site - Assurer le suivi et le contrôle technique des travaux des infrastructures par la commune - Réaliser un nouveau forage équipé avec réservoir pour renforcer la capacité de distribution du château d'eau de Chétimari - Redynamisation un comité de gestion des points d'eau - Assurer la prise en charge d'un agent eau hygiène et assainissement communal 	<p>Marchés impliquant la Mairie, les Directions Régionale et Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA et DDHA) Travaux d'ACTED impliquant la Mairie, la DRHA, la DDHA. Partenaires proposent une assistance technique à la Mairie pour la maîtrise d'ouvrage communale.</p> <p>Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie, la DRH, la DDH. ACTED avec la Mairie, la DRHA, et la DDHA. Mairie avec le soutien de partenaires.</p>	<p>25,000,000 XAF</p> <p>16,000,000 XAF</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>15,000,000 XAF</p> <p>500,000 XAF</p> <p>400,000 XAF/ mois</p>	<p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2020 - planifié</p> <p>2020- 2021 - planifié</p> <p>2019 - 2020 - à sécuriser</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p> <p>2019 - 2020 - planifié</p> <p>2019 - 2021 - à sécuriser</p>

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures d'assainissement

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la promotion de l'hygiène pour l'entretien des latrines familiales à travers l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) - Construction et réhabilitation de blocs sanitaires dans les établissements scolaires - Construction et réhabilitation de blocs sanitaires dans les marchés de Gagamari et du marché central 	<p>Appui d'ACTED avec les communautés avec l'appui des Comités régional et départemental de l'ATCP</p> <p>Marché de travaux dans le cadre du PARCA et réalisation par ACTED en impliquant la Mairie et services techniques dans le suivi</p>	<p>2,000,000 XAF</p> <p>12,000,000 XAF</p> <p>5,000,000 XAF</p>	<p>2019 - 2020 - planifié</p> <p>2019 - 2020 - planifié</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p>

Renforcer les opportunités économiques pour les occupants du site

Besoin à couvrir : Moyens de production insuffisants

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Récupération des terres dégradées en <i>cash for work</i> à proximité du site - Irrigation de terres avec un système de pompage solaire et château d'eau - Création d'un site maraîcher à proximité immédiate du site - Réhabilitation du périmètre irrigué de Chétimari - Distribution d'intrants agricoles améliorés - Distribution d'équipements agricoles - Création d'une banque céréalière - Réhabilitation de la banque d'intrants agricoles - Création d'une pépinière - Reconstitution du cheptel - Aménagement et creusage de mares piscicoles - Réhabilitation du parc de vaccination avec désensablement, plantation d'arbres et construction d'abreuvoirs - Réhabilitation de l'abattoir de Gagamari 	<p>Mobilisation d'emprises foncières communautaires par le biais de la Mairie et de la chefferie traditionnelle. Projets de Concern et WHH et le projet PARCA.</p> <p>WHH, Concern, Karkara, projet PARCA en concertation avec les services techniques de l'agriculture.</p> <p>Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'agriculture. Projets de Concern et Karakara.</p> <p>Projets de WHH, Concern, Prodaf</p> <p>Projet PARCA</p> <p>Marchés de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'élevage.</p>	<p>25,000,000 XAF</p> <p>8 500 000 /Ha</p> <p>8 500 000 /Ha</p> <p>A déterminer</p> <p>10,000,000 XAF 6,000,000 XAF</p> <p>A déterminer 6,000,000 XAF</p> <p>A déterminer</p> <p>30,000 XAF/ tête</p> <p>34,000,000 XAF</p> <p>15,000,000 XAF</p> <p>30,000,000 XAF</p>	<p>201- 2020 - en cours</p> <p>2019 - 2020 - en cours</p> <p>2019 - 2020 - planifié</p> <p>2019 - 2020 - en cours</p> <p>2019 - 2020 - à renforcer 2019 - 2020 - à renforcer</p> <p>2020 - 2021 - planifié 2020 - 2021 - à sécuriser</p> <p>2019 - 2021 - planifié</p> <p>2019 - 2021 - en cours</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p> <p>2020 - 2021 - à renforcer</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p>

Besoin à couvrir : Insuffisance des infrastructures de commerce

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 6 hangars au marché de Gagamari - Construction d'un marché hebdomadaire - Construction d'un marché à détail 	<p>Marché de travaux dans le cadre du PARCA impliquant la Mairie et les services de l'agriculture. ACTED appui aux infrastructures marchandes.</p>	<p>42,000,000 XAF</p> <p>60,000,000 XAF</p> <p>55,000,000 XAF</p>	<p>2020 - 2021 - planifié</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p> <p>2020 - 2021 - planifié</p>

Besoin à couvrir : Difficultés d'accès à l'emploi et à l'entrepreneuriat

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Appui au développement d'activités génératrices de revenus pour les ménages installés sur le site dans des filières porteuses localement (agriculture, élevage, transformation, pêche et aviculture, petit commerce et transport, vente d'intrants et produits agricoles, artisanat) - Appui à la réalisation d'une formation professionnelle pour les jeunes désœuvrés installés sur le site - Appui à la constitution de groupements économiques féminins 	<p>Projets de ACTED, Projet RESILAC, KARKARA, WHH.</p> <p>Formation, accompagnement et dotation en kits de démarrage pour les agents économiques en partenariat avec des artisans et producteurs en exercice.</p>	<p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p> <p>A déterminer</p>	<p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - 2021 - à renforcer</p> <p>2019 - 2021 - à renforcer</p>

Favoriser la résilience environnementale

Besoin à couvrir : Absence de système de gestion des déchets

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement d'un dépotoir à ordures et système de ramassage, gestion et enfouissement - Dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité 	Appui d'ACTED pour la dynamisation du service d'assainissement de la commune et mise en place des comités locaux de salubrité	20,000,000 XAF / an A déterminer	2019 - à renforcer 2019 - à renforcer

Favoriser l'habitat durable

Besoin à couvrir : Parcelles vacantes sur le site urbanisé

Activités à mener	Acteurs et stratégie	Coût estimatif	Statut
<ul style="list-style-type: none"> - Finaliser la construction de 200 unités de logement sur le site - Favoriser l'installation des ménages attributaires non installés, la revente des parcelles à des ménages nantis pour la construction autonome, et le dédommagement des propriétaires terriens 	HCR en partenariat avec Construction Sans Bois Mairie, avec la contribution du Comités d'Aménagement de l'Espace Urbain Communautaire et du HCR	A déterminer A déterminer	2019 - 2020 - en cours 2019 - planifié